

ENS de Rennes : « Nous sommes au maximum de nos capacités, mais nous pourrions faire plus » (P. Mognol)



© ENS Rennes



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Il faut que l'école grandisse encore. Nous sommes arrivés au maximum de nos capacités, mais nous pourrions faire plus pour le site. Cela se fera forcément dans le cadre de l'Université de Rennes ; nous devons travailler pour passer cette marche », déclare [Pascal Mognol](#), président de l'[ENS \(École normale supérieure\)](#) de Rennes, à News Tank, le 20/11/2023.

« Il y a dix ans, nous avons 400 élèves, et en 2024, nous serons à 650 élèves. [Si \(Système d'information\)](#) nous avons 1000 étudiants, l'impact d'un point de vue recherche serait équivalent à celui d'une université de 10 000 étudiants. En effet, nous avons entre 65 % et 70 % de taux de poursuite en doctorant. D'ailleurs de ce point de vue, on peut voir que les ENS ne sont pas si chères que ça... », dit-il.

Autonome depuis dix ans, l'ENS de Rennes a depuis 2021, structuré sa formation autour d'un diplôme propre, valant grade de master, « qui est le cœur de notre école, avec 120 élèves par promotion, et deux autres diplômes avec des partenaires du site :

- le [CPES \(Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures\)](#) Sens (science environnement société), avec

Université de Rennes et le lycée Chateaubriand ;

• et un PhDTrack dans le cadre d'un nouveau département de sciences pour l'environnement, créé en parallèle du projet Iris-E de l'Université de Rennes. »

Parmi les chantiers à venir : celui de la relocalisation de l'ENS aujourd'hui basée sur le campus de Ker Lann. « Nous voulons nous rapprocher des universités, car nos élèves ont des cours sur les campus rennais, ce qui leur fait des trajets assez longs, tout comme les enseignants-chercheurs qui sont tous dans des laboratoires rennais. Et nous avons besoin d'être dans la dynamique de l'Université. Des sites sont envisagés, mais il est trop tôt pour en parler. J'espère arriver à la fin de mon mandat en ayant acté cela. »

Site rennais : « Nous avons été moteur dans la construction »

L'ENS de Rennes est la dernière née des ENS. « Elle s'est implantée à Rennes en 1994, d'abord comme antenne de l'ENS Cachan (aujourd'hui Paris Saclay). Puis, elle est devenue une ENS de plein exercice, le 17/10/2013, ce qui lui a donné la possibilité de participer pleinement à la création du site rennais, et de prendre en main sa destinée de recherche, de formation, de manière autonome. »

À la question de savoir si elle porte une identité propre par rapport aux autres ENS, il indique : « Rien ne nous différencie de manière forte des autres ENS, si ce n'est pas la particularité de chacun des sites. Nous avons les mêmes missions. »

Une nouvelle étape pour l'école a été l'intégration à l'EPE (Etablissement public expérimental) Université de Rennes, créé le 01/01/2023, comme établissement-composante, après plusieurs années de collaboration dans le cadre d'Unir.

« Nous avons tout de suite souhaité nous impliquer dans le projet de structuration à l'échelle de Rennes, car nous sommes persuadés que le niveau métropolitain est la bonne échelle. Nous savons que l'ENS sans l'université aurait du mal à vivre, et nous pensons que l'université avec l'ENS vit mieux.

Nous avons donc été moteurs dans cette construction, qui a avancé, peu à peu, avec l'étape d'Unir puis la création de l'Université de Rennes. Dans cet ensemble, nous gardons et apportons notre spécificité de formation pour et à la recherche. »

Embarquer la communauté et simplifier

Il ajoute : « C'est un site très collaboratif, avec un conseil stratégique de l'expérimentation qui réunit les présidents des universités, et présidents et directeurs des établissements composantes, où nous discutons stratégie et projets. Les DGS (Directeur/trice général(e) des services) ont aussi leur propre conférence, pour mettre en action les projets. Des réunions de VP (Vice-président(e)) thématiques se mettent en place, et certains services sont amenés à travailler ensemble autour de problématiques communes, sur le DD&RS (Label développement durable et responsabilité sociétale), les SI (Système d'information), etc. »

Pascal Mognol estime néanmoins que le travail n'est pas terminé. « Nous avons passé l'étape politique de création de cet EPE - le Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) est un bel exemple de ce que nous avons réussi à faire collectivement. Nous avons obtenu des appels à projets.

Maintenant il faut faire en sorte que les étudiants et personnels nous disent d'ici deux ou trois ans "c'est mieux maintenant qu'hier", qu'ils voient que cela change leur quotidien. Il y a aussi l'enjeu de simplifier de nouveau les choses, après une inévitable période de complexité. C'est nécessaire si on veut réussir à embarquer tout le monde. »

Une journée anniversaire ouverte par Sylvie Retailleau et réunissant les quatre dirigeants d'ENS

L'ENS de Rennes fête ses dix ans lors d'une journée spéciale, le 24/11/2023, sur le thème « L'École normale supérieure de Rennes : une ENS du 21^e siècle ». La journée sera ouverte par Sylvie Retailleau, ministre de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche).

Elle réunira aussi les quatre présidents et directeurs d'ENS : Pascal Mognol, président de l'ENS Rennes, Emmanuel Trizac, président de l'ENS Lyon, Frédéric Worms, directeur de l'ENS PSL et Nathalie Carrasco, présidente de l'ENS Paris Saclay lors d'une table ronde portant sur la place et le rôle des ENS dans cet objectif de formation de citoyens scientifiques.

Une diversification des modèles et des voies d'accès pour répondre aux aspirations des jeunes

Interrogé sur la diversification des voies d'accès et des profils étudiants, il indique : « Pour notre formation, le modèle CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) reste intéressant, car ce sont d'excellents élèves. Il y a aussi le modèle CPES pour ajouter de la diversité », dit-il.

Dans le cadre de ce cycle post-bac en trois ans, 41 % des élèves de première année en 2023 sont boursiers. « Et au global, nous sommes à 34 % de boursiers, ce qui est le même taux de diversité que dans les masters universitaires en France. Nous ne sommes donc pas moins ouverts que l'université. »

Selon lui, il faut aussi prendre en compte les aspirations des jeunes qui évoluent : « Ils expriment de plus en plus l'envie d'être utiles à la société, ce qui ne se traduit pas forcément par de la recherche à impact, mais par un besoin de sens. Nous avons réalisé une étude en interne sur l'identité de l'ENS Rennes qui a abouti à l'idée que nous formons des "citoyens et citoyennes scientifiques", c'est-à-dire des jeunes scientifiques conscients des enjeux et en dialogue avec la société. Nous devons répondre à ces attentes de la société et des élèves. »

Une des réponses des ENS, ce sont les contrats doctoraux normaliens « qui leur permettent d'avoir la main sur leur sujet, de pouvoir réfléchir à ce qu'ils veulent faire en doctorat et pour leur carrière académique ». Il cite aussi le nouveau parcours de PhDTrack qui accueille 12 étudiants en 2023.

« Son originalité est que nous avons voulu faire de l'excellence disciplinaire et apprendre aux étudiants à traiter un problème aux interfaces. Donc nous intégrons ces étudiants en master disciplinaire, et une fois par semaine ils travaillent tous ensemble autour d'un sujet pluridisciplinaire. En 2022, c'était "Résilience des systèmes environnements aux événements extrêmes, exemple de l'impact de la sécheresse 2022 sur l'hydrologie et l'écologie du bassin versant du Couesnon", et en 2023, "Pollutions d'origine agricole". »

« On pêche dans un lac où il n'y a pas de poissons »

Reste un sujet de préoccupation : la capacité à attirer des filles dans certaines filières. « Nous sommes à 30 % de jeunes femmes dans l'école, mais quand on regarde dans certaines filières comme mathématiques ou informatique, c'est catastrophique. On voit encore plus les effets négatifs de la réforme du bac. Dans les CPGE, on va pêcher dans un lac où il n'y a pas de poissons. Donc il faudra chercher ailleurs. »

Un des éléments d'attractivité pour l'école est l'ouverture d'une résidence étudiante à la rentrée 2023, en partenariat avec la ville de Rennes. « Elle propose 150 places, et il y aura le double dans un an. »

International : des réflexions sur l'intégration des enjeux climatiques et la mobilité entrante

Le volet international marche « sur deux jambes : d'un côté en lien avec les ENS dans le cadre du projet autour de l'Indopacifique, et de l'autre côté avec l'Université de Rennes. Cela permet à tous nos élèves d'avoir une bonne mobilité sortante, car tous vont faire un passage à l'étranger », indique Pascal Mognol.

« Nous avons aussi une réflexion sur la façon d'intégrer les enjeux climatiques, entre l'intérêt d'aller à l'étranger voir une autre culture ou façon de travailler, et de ne pas trop impacter le climat. Quant à la mobilité entrante, nous sommes encore un peu faibles, il semble que c'est plus compliqué de trouver des élèves qui comprennent notre modèle ; c'est donc un axe de progrès, pour internationaliser davantage l'école. »

Budget : « Une situation qui nous met en péril à moyen terme »

Interrogé sur la situation budgétaire de l'école, son président indique : « On se retrouve dans les mêmes problématiques que les autres universités avec, de plus, des élèves fonctionnaires stagiaires qui ont droit à la prime pour l'emploi, une bonne chose pour eux mais c'est un sujet financier en plus. »

L'école s'apprête à voter un budget initial 2024 en négatif, et à finir 2023 aussi en négatif. « Cela nous met en péril à moyen terme. Cette situation globale hypothèque l'avenir des établissements d'ESR et leur capacité à investir », dit-il.

Observe-t-il un effet de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) ? « Nous avons obtenu une CPJ (Chaire de professeur junior), et son titulaire a été recruté dans le cadre du nouveau département de sciences pour l'environnement. Nous en avons redemandé une nouvelle cette année sur les aspects sciences du sport. Cette mesure fait du bien, mais il faut avoir conscience qu'elles ne sont pas financées à 100 %. Pour attirer des profils intéressants, le package de base ne suffit généralement pas, et les établissements doivent souvent compléter. »



École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)

Catégorie : Écoles spécialisées

Maison mère : [Université de Rennes \(EPE\)](#)

Adresse du siège

Campus de Ker lann
Avenue Robert Schuma
35170 Bruz France

Général

Date de création	2013 (auparavant antenne de l'ENS Cachan depuis 1994)
Statut	EPCSCP
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et la recherche
Implantations (dont siège)	Bruz
Missions et spécialités	Former les hauts cadres scientifiques de la fonction publique, en s'appuyant sur une formation à la recherche par la recherche à travers l'agrégation et le doctorat. Elle prépare principalement aux carrières de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
Regroupement d'appartenance	Écoles normales
Associés	Elle est associée aux universités Rennes 1 et Rennes 2

Chiffres clés

Personnels d'enseignement et de recherche	35 enseignants et enseignants-chercheurs 17 contrats doctoraux
Personnels administratifs et techniques	40 personnels Biatss
Étudiants	514 élèves normaliens (dont 249 fonctionnaires stagiaires et 265 étudiants)
Doctorants	21 doctorants inscrits à l'ENS Rennes dont 2 co-tutelles

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »